



# Séjour sur l'île de Noirmoutier



Du mardi 1<sup>er</sup> au jeudi 3 juillet 2025

Départ de Rennes à 9h le 1er juillet et retour vers 19h le 3 juillet

Village vacances\*\*\*\* Les Quatre Vents

Vous y trouverez la quiétude des réserves naturelles qui accueille une riche diversité d'oiseaux marins. Vous découvrirez la beauté du **bois de la Chaise**, où se mêlent pins maritimes et sentiers ombragés propices à la flânerie. Les **marais salants**, emblèmes de l'île, offrent un paysage singulier et fascinant, témoins d'une tradition séculaire de récolte de sel. Ce séjour sera l'occasion de **vous immerger dans la nature préservée et l'atmosphère paisible** de ces havres de paix d'Atlantique.



#### \*Points forts de ce séjour :

- accès plage
- prêt de vélos
- espace "Alizé" avec piscine à 28°C, espace bien-être, salle de sport et sauna
- parcours santé
- cours de tennis

#### \*Côté restauration :

- produits régionaux et de saison
- petit-déjeuner continental sous forme de buffet
- café servi à table pour le déjeuner
- déjeuner et dîner servis à l'assiette (boissons incluses)

**\*Au programme :** randonnées accompagnées par une salariée de l'OPAR (5 à 12 kms), visites libres, promenade en bord de mer... Et possibilité de passer votre temps libre au village vacances. Ce séjour se fera au gré de vos envies !

## RDV le 4 mars à 14h00 pour préparer le programme ensemble

### INFORMATIONS TARIFAIRES

Coût du séjour : 400 €

#### Le prix comprend :

- ✓ L'accompagnement par une salariée de l'OPAR
- ✓ Le transport en autocar, base 25 personnes, l'assurance annulation, l'assurance rapatriement et la taxe de séjour.
- ✓ La pension complète du déjeuner du 1<sup>er</sup> jour, au déjeuner du 3<sup>ème</sup> jour.
- ✓ L'hébergement en chambre double

#### Le prix ne comprend pas :

- X Les dépenses personnelles
- X L'adhésion 2025-2026 à l'OPAR : 33 €

#### Règlement du séjour :

Possibilité de régler par chèque, espèces et chèques vacances. Le règlement du séjour doit être versé dans sa totalité le jour de l'inscription. Possibilité de payer en 2 fois, 1<sup>er</sup> acompte de 200€ obligatoire. Le 1<sup>er</sup> règlement sera encaissé début juin et le 2<sup>ème</sup> règlement sera encaissé début juillet.

Le règlement de l'adhésion 2025-2026 (33€) devra se faire séparément, et sera obligatoire au moment de l'inscription.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Les conditions d'annulation :

En cas d'annulation du séjour 30 jours avant le départ. La totalité du voyage est dû. Pour cela l'OPAR souscrit à une assurance annulation. Vous devrez en faire la demande écrite auprès de l'OPAR accompagné d'un justificatif. Un dossier médical sera ensuite à remplir pour effectuer la demande de remboursement. Votre dossier médical sera évalué par un médecin de l'assurance.

### INSCRIPTION AU SÉJOUR

**A partir du 13 février sur règlement**

#### Coordonnées de l'OPAR :

62 rue de Dinan (au fond de la ruelle aux chevaux)- 35000 Rennes  
Téléphone : 02 99 54 22 23 – Mail : [accueil@opar.fr](mailto:accueil@opar.fr)

#### Horaires d'ouvertures de l'accueil :

Le lundi de 10h à 12h30 (fermé le 17/02 matin) et de 13h30 à 16h30.  
Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.  
Le vendredi de 9h30 à 12h30 – fermé le vendredi après-midi

#### Salariée de l'OPAR, référente :

Esther BODENNEC : 02 99 54 73 65 / 06 95 53 10 87 / Mail : [ebodennec@opar.fr](mailto:ebodennec@opar.fr)

#### Observatoire et Pôle d'Animation des Retraités Rennais

62 rue de Dinan (au fond de la ruelle aux chevaux) – 35000 Rennes  
02.99.54.22.23- [accueil@opar.fr](mailto:accueil@opar.fr)  
[www.opar.fr](http://www.opar.fr)- suivez notre actualité sur Facebook

